

# CD2e ACCÉLÉRATEUR DE L'ÉCO-TRANSITION

**Comment accélérer le déploiement des  
filiales de valorisation des sédiments de  
dragage ?**

***Le levier de la commande publique***

*Assises Nationales de la Valorisation des Sédiments – 15 novembre 2022 - Lille  
Antoine Goxe, consultant achats publics durables*

by CD2e  
**SEDILAB**  
NEW SOLUTIONS FOR SEDIMENTS

# Le CD2E et les filières de l'éco-transition

**Vocation du CD2E : aider à structurer les acteurs (R&D publique et privée, entreprises, institutions...) portant des solutions innovantes à des défis environnementaux.**

⇒ **Innovation environnementale : solutions techniques, étudiées, testées, documentées... à diffuser : c'est l'offre à faire connaître, développer, améliorer, *etc.***

⇒ **Quid de la demande ? Besoin de ce côté aussi !**

# La commande publique en Hauts-de-France

- Représente entre 5 et 6,5 milliards d'€ annuels
- Des segments conséquents en volume pour le BTP:

Bâtiments publics (1,2 à 1,6 Mds)

Logement / habitat (760 à 900 millions)

Voirie / transports (700 à 900 millions)

Aménagement (260 à 350 millions)

Source : [Baromètre commande publique 2021 – déclinaison HDF](#)  
- AdCF/Banque des Territoires

- L'observatoire de la commande publique des TP en Hauts-de-France : 2021-2025

Près de 2000 projets recensés pour 2,7 milliards de travaux sur la période



# Le « verdissement » de la commande publique : contexte favorable



**Objectif : 100% des marchés publics avec une clause environnementale en 2026 :**

- Dans la définition des **spécifications techniques** (besoin) (article L. 2111-2 du CCP) : les spécifications techniques devront prendre en compte les objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale.
- Dans les **critères de sélection de l'offre** (attribution) (article L. 2152-7 du CCP) puisqu'« *au moins un de ces critères prend en compte les caractéristiques environnementales de l'offre* ».
- Dans les **conditions d'exécution** du marché

# Le « verdissement » de la commande publique : contexte favorable

## ZOOM sur la LTECV (17 août 2015) :

- ⇒ **Article 79 – III** : « [...] Tout appel d'offres que l'Etat ou les collectivités territoriales publient pour la construction ou l'entretien routier intègre une exigence de priorité à l'utilisation des matériaux issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage de déchets. L'Etat et les collectivités territoriales justifient chaque année, et pour l'Etat à une échelle régionale : [...]
- a) Qu'au moins 60 % en masse de l'ensemble des matériaux utilisés pendant l'année dans leurs chantiers de construction routiers sont issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage de déchets ;
  - b) Et que, pour les matériaux utilisés pendant l'année dans les chantiers de construction et d'entretien routiers parmi ces matériaux, au moins 20 % en masse des matériaux utilisés dans les couches de surface et au moins 30 % en masse des matériaux utilisés dans les couches d'assise sont issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage de déchets. »

## ZOOM sur la Loi AGECE (10 février 2020) :

- ⇒ **Article 58** : “(...) les biens acquis annuellement par les services de l'Etat ainsi que par les collectivités territoriales et leurs groupements sont issus du réemploi ou de la réutilisation ou intègrent des matières recyclées dans des proportions de 20 % à 100 % selon le type de produit (...)”
- ⇒ Décret 2021-254 du 9 mars 2021 : 37 familles concernées, dont le mobilier urbain.

# Freins identifiés – côté acheteurs

*Manque de  
connaissance / REX  
/ Volonté politique  
et technique*

*C'est complexe  
juridiquement !  
Comment on fait ?*

*Pas ou peu  
d'entreprise  
qualifiée / peur de  
l'infructueux*

*Filière locale et  
commande  
publique  
incompatible*

*Les critères ?  
Comment ? Quelle  
méthode ?*

*C'est plus cher !*

# L'action du CD2E

1. Suivre les expérimentations des partenaires pour introduire des matériaux intégrant des sédiments dans les marchés publics :

- Travaux avec VNF, MEL (SEDIMEL)
- Valorisation des RETEX

2. Produire des contenus pédagogiques :

- Vidéo « [La valorisation des sédiments dans les achats publics](#) » (juin 2021)

La clause verte  
Votre solution achats durables

Qui sommes-nous ?    Clauses et critères    Le Guichet Vert    Actualités    Vidéos    Q

## VIDÉO #6 - LA VALORISATION DES SÉDIMENTS DANS LES ACHATS PUBLICS DURABLES

La loi pour une économie bleue interdit depuis janvier 2020, le rejet en mer des boues de dragage. Ce durcissement réglementaire entraîne ainsi des volumes considérables de sédiments à gérer à terre.

Des dispositifs et démarches de valorisation se développent sur le territoire.

Comment la commande publique peut-elle favoriser ces démarches pour permettre des nouvelles boucles d'économie circulaire ?

Plus d'infos ici et en vidéo !

Opération de DRAGAGE

### POURQUOI LES SÉDIMENTS DE DRAGAGE PEUVENT-ILS ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME UNE NOUVELLE RESSOURCE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ?

Les sédiments sont des dépôts, des boues s'accumulant au fond des voies d'eau (ports et canaux), issus notamment de l'érosion des sols. Leur extraction est donc nécessaire pour assurer une bonne navigabilité de ces voies et ainsi favoriser le transport fluvial (lui-même ayant un meilleur impact environnemental que le transport routier ou aérien)

by CD2e  
**SEDILAB**  
NEW SOLUTIONS FOR SEDIMENTS



# L'action du CD2E

## 3. Faciliter la tâche aux acheteurs

- Proposer des clauses environnementales de confiance : [LaClauseVerte.fr](https://www.lacauseverte.fr)
- Proposer un service de conseil gratuit de 1<sup>er</sup> niveau : **le Guichet Vert**

The screenshot displays the website 'La Clause Verte' with the tagline 'Votre solution achats durables'. The navigation bar includes 'Qui sommes-nous?', 'Clauses et critères', 'Le Guichet Vert', 'Actualités', and 'Vidéos'. The main content area features a large green banner with the headline 'OBJECTIF 100% DES ACHATS AVEC CLAUSE ÉCOLOGIQUE'. Below this, a text block explains the tool's purpose: 'La clause verte met à disposition des clauses à insérer dans les contrats publics sur différents segments d'achats à fort enjeu environnemental ! Pour vous aider, l'outil propose des **clausiers inspirants à adapter** à vos projets d'achats ainsi que des bonnes pratiques **partagées par des contributeurs** de différents horizons : Etat, collectivités, bailleurs sociaux, associations, ... *Un moteur de recherche vous permet de filtrer les résultats et des explications sont associées à chaque clause.*

To the right, a box titled 'LA CLAUSE VERTE, COMMENT ÇA MARCHE ?' contains the text 'Découvrez l'outil La clause verte, et mettez en œuvre l'éco-transition dans vos achats.' and a 'Voir la vidéo' button with a play icon.

Below the main content, a search filter sidebar on the left is titled 'Affinez votre recherche' and includes a search bar with the keyword 'sédiments'. The search results are displayed in two cards:

- Card 1:** 'Clause incitative d'emploi des sédiments' by 'vnf VNF Acheteur public et réseaux'. It includes a 'Travaux publics' filter button.
- Card 2:** 'Matériaux auto compactant liés pour les coulis' by 'MEL MEL Acheteur public et réseaux'. It includes a 'Travaux publics' filter button.

The bottom right corner of the image shows the '2e AB SEDIMENTS' logo.



Bilan à J+20 mois :

- + 170 fiches clauses intégrées – objectif 200 fin 2022
- + 3 800 visites / mois
- + 20 contributeurs
- + 30 de retombées dans la presse : moniteur, la gazette des communes...

Un outil facilitateur en réponse aux exigences de la loi Climat et Résilience et aux objectifs du PNAD 2022-2025 – à mobiliser !



# Nouveau service

## Qu'est ce que c'est ?

Un **service gratuit de conseil environnemental** de premier niveau proposé aux acheteurs publics dans le cadre du **Plan national pour des achats durables (PNAD 2022-2025)**.

## Pour qui ?

Le Guichet vert est ouvert à **tous les acheteurs publics**

## Où ?

Les guichets verts sont déployés dans **toutes les régions disposant d'un réseau régional de la commande publique**.

### En HAUTS-DE-FRANCE

Le CD2E, en lien avec le **réseau régional des acheteurs publics responsables (APuRe)**, est l'opérateur de ce service pour les Hauts-de-France.



[Lien vers le formulaire](#)  
[Guichet Vert](#)





**CD2e**

Rue de Bourgogne • Base du 11/19 • 62750 Loos-en-Gohelle  
Tél : +33(0)3 21 13 06 80 • [www.cd2e.com](http://www.cd2e.com)

**Interreg**



**Région  
Hauts-de-France**



**Communauté d'Agglomération  
de Lens-Liévin**

